

A2MO
Société par actions simplifiée au capital de 157.500 €
Siège social : 58, rue Rabelais – 37500 CHINON
402 395 818 RCS Tours
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUIN 2026

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au président,
- Approbation des charges fiscalement non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

(....)

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- **Bénéfice de l'exercice 1 198 473,64 €**
- à titre de dividendes à l'associée unique 1 198 473,64 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte des distributions de dividendes effectuées au cours des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2024	/	/	820 000 €
31 décembre 2023	/	/	0
31 décembre 2022	/	/	750 000 €

L'associée unique,
Pour la société ALTYN,
Monsieur Alban Lapierre

certifié conforme à l'original

26/06/2026

Signé par :

CB7A1CC975D24E2...



SASU A2MO

58 rue Rabelais

37500 CHINON

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



26/06/2026

certifiés conformes à l'original

COGEP TOURS

6 Rue du Pont de l'Arche
37550 SAINT AVERTIN

02 47 74 40 00

Signé par :

A LAPIERRE

CB7A1CC975D24E2...

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	243 454	226 786	16 668	19 660
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	531 225	477 963	53 263	68 187
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	43 162		43 162	61 262
	Total de l'actif immobilisé (III)	822 841	704 748	118 092	154 109
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	7 292		7 292	6 100
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	6 147 853	27 289	6 120 564	6 087 386
	Autres créances	1 028 633		1 028 633	271 275
	Charges constatées d'avance	105 707		105 707	151 475
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	1 483 862		1 483 862	2 211 713
	Total de l'actif circulant (IV)	8 773 348	27 289	8 746 059	8 727 948
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	9 596 188	732 037	8 864 151	8 882 057
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				43 162	61 262
(2) dont créances à plus d'un an					
(3) dont actions propres					

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé 157 500)	157 500	157 500
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 750	15 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 818 500	2 608 561
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 198 474	1 029 939
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 190 223	3 811 750
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	Total des provisions		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	58 590	86
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 410
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 742	1 538 685
DETTES	Dettes fiscales et sociales	3 785 822	3 480 762
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	38 105	49 364
	Produits constatés d'avance	100 670	
	Total des dettes (1)	4 673 928	5 070 307
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	8 864 151	8 882 057
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 198 473,64	1 029 939,23
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4 673 928	5 068 897
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	14 409 673		14 409 673	13 030 952
	Montant net du chiffre d'affaires	14 409 673		14 409 673	13 030 952
	Production stockée				
	Production immobilisée				4 000
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			13 075	16 153	
Total des produits d'exploitation				14 422 749	13 051 105
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			4 658 365	4 746 478
	Impôts, taxes et versements assimilés			166 014	154 825
	Salaires			5 373 221	4 579 732
	Cotisations sociales			2 296 134	1 919 065
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				66 393
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				27 289	
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges				27 722	13 443
Total des charges d'exploitation				12 615 138	11 468 841
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 807 611	1 582 263
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 807 611	1 582 263
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	32 881	596	
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	18 100	6 510	
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers			50 981	7 106
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)	1 599		
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	18 100	5 560	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			19 699	5 560
RESULTAT FINANCIER			31 282	1 546
RESULTAT COURANT avant impôts			1 838 893	1 583 809
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats			214 383	187 656
Impôts sur les bénéfices			426 036	366 214
Total des produits			14 473 729	13 058 211
Total des charges			13 275 256	12 028 271
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 198 474	1 029 939
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

COGEP.

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SASU A2MO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 8 864 151 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de 1 198 474 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Modernisation des états financiers ANC 2022-06

n° compte	libellés	Radicals de substitution
67120000	Amendes fiscales et penalites	65820000
67560000	Valeurs immob financ cédées	66710000
74000000	Subventions d'exploitation	62811000
77560000	Produits cession immob financ	76710000
79111000	Transf. Charges 20% part. seminaire	61860000
79112000	Transf. Charges 20% synergy & mat	60632000
79113000	Transf. Charges 20% info box	61500500
79123000	Indemnisation assurances	61552000
79130000	Transf. Charges exo fafiéc	62820000

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Règles et Méthodes Comptables

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans

Règles et Méthodes Comptables

- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les prestations non facturées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision en factures à établir à hauteur du niveau d'avancement.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Règles et Méthodes Comptables

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

COMPLEMENTS D INFORMATIONS.

1-Une convention de mandant pour la construction d'un EHPA à Touran-en-brie 77220 a été signé entre a2mo et l'établissement public géontologique de Tourranan-en-bris le 12/01/2018. Les opérations relatives à cette convention sont comptabilisées pour 14097€ dans le poste disponibilités à l'actif et 14232€ dans le poste autres dettes au passif

2-La société a2mo a été racheté le 25/07/2024 par le groupe ALTYN - 11 BIS RUE DES MARCHANDISES - 44000 NANTES - SIREN 851 993 832 .

3-Souscription d'une convention d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI avec le groupe ALTYN qui a pris effet le 01/01/2025.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	219 889		23 565			243 454
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 889		23 565			243 454
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	139 888		7 449			147 338
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	366 425		17 462			383 887
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISA TIONS CORPORELLES	506 314		24 912			531 225
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 000					5 000
	Prêts et autres immobilisations financières	61 262		55 810		73 910	43 162
	TOTAL IMMOBILISA TIONS FINANCIERES	66 262		55 810		73 910	48 162
TOTAL		792 464		104 287		73 910	822 841

Amortissements

Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	200 229	134 921	108 364	226 786
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200 229	134 921	108 364	226 786
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	132 828	21 269	17 186	136 911
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	305 298	218 400	182 647	341 051
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		438 126	239 669	199 832	477 963
TOTAL		638 355	374 590	308 197	704 748

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		27 289		27 289
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		27 289		27 289
TOTAL GENERAL			27 289		27 289
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 289		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	43 162	43 162	
	Clients douteux ou litigieux	27 289	27 289	
	Autres créances clients	6 120 564	6 120 564	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 568	3 568	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	217	217	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	103 585	103 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	903 361	903 361	
	Débiteurs divers	17 902	17 902	
	Charges constatées d'avance	105 707	105 707	
TOTAL DES CREANCES		7 325 355	7 325 355	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		903 361		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	690 742	690 742		
	Personnel et comptes rattachés	1 997 750	1 997 750		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	450 860	450 860		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 296 827	1 296 827		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 384	40 384		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	58 590	58 590		
	Autres dettes	38 105	38 105		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	100 670	100 670		
TOTAL DES DETTES		4 673 928	4 673 928		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		86			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		1 142 145
Autres créances clients		1 127 214
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 127 214	
Autres créances		14 931
FOURN. AVOIRS. NON RECUS	215	
PRODUITS A RECEVOIR/ORG. SOC	217	
INTERETS COURUS A RECEVOIR - ALTYN	14 499	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		2 329 955
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		136 890
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	88 123	
FOURNIS. GROUPE - FACT.NON PARVENUES	48 767	
Dettes fiscales et sociales		2 193 065
DETTES PROV. CONGES A PAYER	378 889	
DETTES PROV RTT	25 724	
PERS.AUTRES CHARGES A PAYER	1 593 061	
AUTRES ORG.SO TX AP.ET FORM.	9 987	
AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC	170 584	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	13 773	
CHARGES A PAYER ADESATT	1 046	

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 890	731 085	(594 195)	-81,28
Dettes fiscales et sociales	2 193 065	1 841 429	351 636	19,10
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	2 329 955	2 572 514	(242 559)	-9,43

Charges à payer (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
FNP FRAIS TENUE CPT E ET COMM- CE	90
FNP REGUL .RENNES CH.LOCATIVE 25	19 380
FNP SCI BATTRAU REFACT CH.LOC 2025	1 320
FNP RC DEDENNALE REGUL 2025	47 358
FNP PROV FRANCHISE ASS./2 SINISTRES	6 000
FNP HONO C/C/SOLDE 2025	4 182
FNP - SOLEO 09 à 12 2025	6 446
FNP FIDUCIARE 4T25	1 080
FNP EAU CH >12.25	84
FNP FRAIS TENUE CPT 4T25 - BP	682
FNP NOTES DE FRAIS >12/25	1 500
FNP GPE ALTYN FRAIS 12/25	767
FNP ALTYN AJUST.CONV. FRAIS DU GROUPE >12/25	48 000
CAP - PRIMES INTERESSEMENT 2025	214 383
CAP - PROV CH/SO SUR PROV RTT N	10 633
CAP - PROV PRIMES SAL 01 à 12.25	969 126
CAP - PROVISION RTT N	25 724
CAP - PROV CONTRIB. AGEFIPH >12.25	13 773
CAP - PROV CH/SO 42.20 % /PROV PRIMES SAL >12.25	409 552
CAP- ADESAT	1 046
CAP- FORM-TX APP	9 987
CAP- PROV CONGES PAYES N	159 951
CAP- PROV CH SO / PROV CP N	378 889
Totalisation	2 329 955

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		105 707	100 670
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		105 707	100 670

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	105 707	151 475	(45 768)	-30,21
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	105 707	151 475	(45 768)	-30,21

Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - SCI LE BATTREAU 1tr26 10/11/2025	01/01/2026	31/03/2026	5 448		
CCA - PRLV SEPA GENERALI IARD SA 01/05/2	01/01/2026	30/04/2026	141		
CCA - ELEOS INGENIERIE 17/11/2025	01/01/2026	31/12/2026	2 548		
CCA - JAMESPOT ABONN >27/07/26	01/01/2026	27/07/2026	4 346		
CCA - AFNOR	01/01/2026	31/03/2026	285		
CCA - ALX SOFT	01/01/2026	31/07/2026	465		
CCA - SERVEX LA PAUSE CAFE	01/01/2026	31/07/2026	56		
CCA - acpt GL EVENTS SANTEXPO du 19-21/0	01/01/2026	21/05/2026	12 300		
CCA - SOLDGL EVENTS SERV. SANTEXPO du 19	01/01/2026	21/05/2026	12 300		
CCA - LE MONITEUR 17/10/2025	01/01/2026	30/11/2026	259		
CCA - BOX >29/03/2026	01/01/2026	29/03/2026	14 553		
CCA - TISSOT EDITION ANT >13/11/26	01/01/2026	13/11/2026	995		
CCA - HOSPI MEDIA ABONN ANNUEL >07/2026	01/01/2026	31/07/2026	1 394		
CCA - GENERALI MR 01/09/25-31/08/26 NANT	01/01/2026	31/08/2026	397		
CCA - PRLV SEPA GENERALI IARD SA	01/01/2026	31/03/2026	270		
CCA - PRLV SEPA BPIFRANCE COMM. D ENGAG	01/01/2026	26/10/2026	6 850		
CCA - RECLAST ADS ASS APMO>06.26	01/01/2026	30/06/2026	223		
CCA - SCI FINALIVE LOYER JANVIER 2026	01/01/2026	31/01/2026	500		
CCA - REAS ASS 49 - AREAS ASSUR>31/03/26	01/01/2026	31/03/2026	163		
CCA - COGEP WEB 1TR26	01/01/2026	31/03/2026	135		
CCA - RECLAST UAFS COTIS.>06.26	01/01/2026	30/06/2026	273		
CCA - SCI LA BERTAUDIERE-CHINON 1tr26	01/01/2026	31/03/2026	12 954		
CCA - SCI LA CHAPELLERIE 1tr26 10/11/202	01/01/2026	31/03/2026	11 505		
CCA - OXAND LICENCE >22/10/26	01/01/2026	22/10/2026	8 082		
CCA - WHOORKS NANTES GARE SUD	01/01/2026	31/01/2026	5 699		
CVAE 2025 constatée d'avance			3 567		
Totalisation			105 707		

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		79	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		84	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	315,0000	157 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	315,0000	157 500,00

Honoraires des Commissaires aux Comptes

					31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	9 550	95 596	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	9 550	95 596	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		766 607	
		766 607	
Autres engagements			
Engagements par signatures donnés par la Banque Populaire- NATIXIS LEASE LLD			
Total des engagements financiers (1)		766 607	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimi

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tranches d'âges		
De 25 à 29 ans	13 671	
De 30 à 34 ans	26 103	
De 35 à 39 ans	45 771	
De 40 à 44 ans	102 264	
De 45 à 49 ans	169 952	
De 50 à 54 ans	351 874	
De 55 à 59 ans	28 463	
De 60 ans ou plus	28 509	
Totalisation	766 607	

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

A2MO
Société par actions simplifiée au capital de 157.500 €
Siège social : 58, rue Rabelais – 37500 CHINON
402 395 818 RCS Tours
(ci-après la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2025

Monsieur Alban Lapierre, agissant en qualité de gérant de la société SUSTAINABLE (479 167 264 RCS Nantes), elle-même présidente de la société ALTYN (851 993 832 RCS Nantes), elle-même présidente et associée unique de la Société a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons au préalable les événements importants survenus au cours de l'exercice :

Depuis le départ de la société SYNEXIA en qualité de Directeur Général mandataire social, Madame Elisabeth LECUREUIL a été nommée Directrice Générale salariée de la Société à compter du 1^{er} juin 2025.

La société a atteint un très haut niveau de performance financière (Résultat d'exploitation = 1 808 K€ pour 14 410 K€ de chiffre d'affaires) grâce notamment à :

- Un recours plus limité à la sous-traitance par rapport à l'an passé ;
- Des recrutements réalisés en début d'année qui améliorent le niveau de production.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, notre Société a poursuivi son activité d'assistance à maîtrise d'ouvrages, et a réalisé dans ce cadre un chiffre d'affaires en progression de 10,58 %, à savoir 14 409 673,41 € HT contre 13 030 952,08 € HT pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont également augmenté, et ont atteint au total 12 615 137,68 € contre 11 468 841,48 € pour l'exercice précédent. Elles se décomposent principalement comme suit :

- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 658 364,50 € contre 4 746 477,87 € pour l'exercice précédent ;
- Le montant des impôts, taxes et versements assimilés s'élève à 166 014,46 € contre 154 825,15 € pour l'exercice précédent ;
- Le montant des salaires s'élève à 5 373 221,14 € contre 4 579 732,10 € pour l'exercice précédent. Le montant des cotisations sociales s'élève quant à lui, pour l'exercice, à 2 296 134,11 € contre 1 919 064,60 € pour l'exercice précédent. L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est de 84 personnes ;
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 93 681,65 € contre 55 298,49 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi, pour l'exercice, à 1 807 610,92 € contre 1 582 263,13 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 31 281,72 €, il s'établit à 1 838 892,64 € contre 1 583 809,23 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 16,11 %.

Après prise en compte :

- De l'absence de résultat exceptionnel
- De l'intéressement des salariés de 214 383 €,
- D'un impôt sur les bénéfices de 426 036 €,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice de 1 198 473,64 € contre un bénéfice de 1 029 939,23 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 16,36 %.

Analyse de l'évolution des affaires

L'évolution des affaires a été très satisfaisante en 2025.

Utilisation des instruments financiers

La trésorerie comptable disponible au 31 décembre 2025 s'élève à 2 372 724€.

A cette date, la Société ne détient pas d'emprunts et dettes auprès des établissements de crédit comme l'année précédente.

Les emprunts et dettes financières divers s'élèvent, quant à eux, à 86 € comme l'année précédente.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir - Principaux risques et incertitudes

Comme pour l'exercice passé, pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026, nous espérons maintenir notre niveau d'activité et de résultat. A cet effet, nous veillerons à surveiller nos niveaux de commandes pour ajuster nos actions commerciales en conséquence et à maintenir un niveau de charges d'exploitation proportionné à l'activité dans un contexte économique complexe.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, aucun événement significatif n'est intervenu.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions légales applicables, la Société est tenue de présenter des informations relatives aux délais de règlement des fournisseurs et des clients.

Les éléments nécessaires à l'établissement du tableau réglementaire n'étant pas disponibles dans un format permettant leur présentation selon les prescriptions en vigueur, celui-ci n'a pas été intégré au présent rapport de gestion.

La Société poursuit ses travaux afin de fiabiliser et structurer ces informations en vue de leur présentation lors des prochains exercices.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société ne détient aucune filiale ni participation.

SUCCURSALES

Notre Société, en sus de son siège social, détient également les établissements suivants :

- un établissement secondaire à NICE – 3 bd Raimbaldi
- un établissement secondaire à MARSEILLE – 113 rue de la République
- un établissement secondaire à BORDEAUX – 2, rue du Jardin de l'Ars
- un établissement secondaire à ST CLEMENT LA RIVIERE – 315, avenue de St Sauveur
- un établissement secondaire à RENNES – Tour Alma – Bat B 5è étage – 5, rue du Bosphore
- un établissement secondaire à NANTES – 17 Bd de Berlin
- un établissement secondaire à NANTES – 11 B rue des Marchandises
- un établissement secondaire à NANCY – 10, rue Victor Poirel
- un établissement secondaire à LILLE – 8, rue Anatole France
- un établissement secondaire à LYON – 51 avenue Jean Jaurès
- un établissement secondaire à PARIS – 23, avenue d'Italie
- un établissement secondaire à MONTAUBAN – 24, Grand Rue Sapiac

RÉSULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 198 473,64 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

- **Bénéfice de l'exercice..... 1 198 473,64 €**
 - à titre de dividendes à l'associée unique 1 198 473,64 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres après affectation de la Société seraient de 2 991 749,84 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Montant global des dividendes distribués	Montant global des dividendes distribués éligibles à l'abattement	Montant global des dividendes distribués non éligibles à l'abattement
31/12/2024	0 €	0 €	820 000 €
31/12/2023	0 €	0 €	-
31/12/2022	750 000 €	0 €	750 000 €

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de constater qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant et de Commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions relevant dudit article seront portées au registre des décisions de l'associée unique, en annexe au procès-verbal.

En conclusion, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux comptes, nous souhaitons que les diverses propositions emportent votre approbation, et que vous vouliez bien donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

**Le Président,
Pour la société ALTYN,
Monsieur Alban Lapierre**

Signé par :

CB7A1CC975D24E2...



VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète, sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :

Sophie DELSAUX

✓ Certifié par  yousign

A2MO

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 157 500 €uros*

*58 rue Rabelais
37500 CHINON*

Exercice clos le 31 décembre 2025
Rapport sur les comptes annuels



AUDIT

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Marine GUY
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Matthieu FOUQUERON
Anne PANANCEAU-MOCHER
Commissaires aux Comptes

26/06/2026

certifié conforme à l'original

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

Signé par :

a LAPIERRE

CB7A1CC975D24E2...

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2025**

À l'associée unique de la société A2MO – ASSISTANCE AUX MAITRES D'OUVRAGES ET AUX MONTAGES DES OPERATIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2MO – ASSISTANCE AUX MAITRES D'OUVRAGES ET AUX MONTAGES DES OPERATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "règles générales" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application au 1er janvier 2025 du nouveau plan comptable Général introduit par le règlement ANC n° 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe relative à l'évaluation des créances et des dettes présente la méthode d'évaluation des créances clients. L'examen de l'antériorité et de l'apurement des créances clients nous a permis de considérer que les valeurs nominales inscrites au bilan sont correctement évaluées.

Nous avons, en outre, contrôlé par sondage, la réalité des créances provisionnées en factures à établir. Sur la base des informations qui nous ont été fournies et de l'analyse des documents se rapportant à certains dossiers, nous nous sommes assurés de la bonne application du principe de séparation des exercices.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 17 juin 2026

Signé numériquement

Pour **TGS France Audit**,

Sophie DELSAUX

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	243 454	226 786	16 668	19 660
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	531 225	477 963	53 263	68 187
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	43 162		43 162	61 262
	Total de l'actif immobilisé (III)	822 841	704 748	118 092	154 109
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 292		7 292	6 100
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 147 853	27 289	6 120 564	6 087 386
COMPTES DE REGULARISATION	Autres créances	1 028 633		1 028 633	271 275
	Charges constatées d'avance	105 707		105 707	151 475
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 483 862		1 483 862	2 211 713
	Total de l'actif circulant (IV)	8 773 348	27 289	8 746 059	8 727 948
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	9 596 188	732 037	8 864 151	8 882 057

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

43 162

61 262

(2) dont créances à moins d'un an

7 325 355

6 571 397

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 157 500)	157 500	157 500
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 750	15 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 818 500	2 608 561
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 198 474	1 029 939
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 190 223	3 811 750
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	58 590	86
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 410
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690 742	1 538 685
	Dettes fiscales et sociales	3 785 822	3 480 762
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	38 105	49 364
TOTAL PASSIF	Produits constatés d'avance	100 670	
	Total des dettes (1)	4 673 928	5 070 307
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4 673 928	5 068 897
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	14 409 673		14 409 673	13 030 952
	Montant net du chiffre d'affaires	14 409 673		14 409 673	13 030 952
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				4 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			13 075	16 153
	Total des produits d'exploitation			14 422 749	13 051 105
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			4 658 365	4 746 478
	Impôts, taxes et versements assimilés			166 014	154 825
	Salaires			5 373 221	4 579 732
	Cotisations sociales			2 296 134	1 919 065
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			66 393	55 298
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			27 289	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			27 722	13 443	
Total des charges d'exploitation			12 615 138	11 468 841	
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 807 611	1 582 263	
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 807 611	1 582 263
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		32 881	596
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières		18 100	6 510
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			50 981	7 106
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)		1 599	
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		18 100	5 560
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			19 699	5 560
RESULTAT FINANCIER			31 282	1 546
RESULTAT COURANT avant impôts			1 838 893	1 583 809
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats			214 383	187 656
Impôts sur les bénéfices			426 036	366 214
Total des produits			14 473 729	13 058 211
Total des charges			13 275 256	12 028 271
BENEFICE OU PERTE			1 198 474	1 029 939
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SASU A2MO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2026, dont le total est de 8 864 151 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 198 474 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Modernisation des états financiers ANC 2022-06

n° compte	libellés	Radicals de substitution
67120000	Amendes fiscales et penalites	65820000
67560000	Valeurs immob financ cédées	66710000
74000000	Subventions d'exploitation	62811000
77560000	Produits cession immob financ	76710000
79111000	Transf. Charges 20% part. seminaire	61860000
79112000	Transf. Charges 20% synergy & mat	60632000
79113000	Transf. Charges 20% info box	61500500
79123000	Indemnisation assurances	61552000
79130000	Transf. Charges exo fafiéc	62820000

Règles et Méthodes Comptables

SAS A2MO COMPTE DE RESULTAT 31/12/2025

(N-1 sans le reclasement radicaux de substitution nx plan cptable)

(Produits et charges hors taxes)

	Exercice 31/12/25	Exercice 31/12/24
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	14 409 673	13 030 952
Montant net du chiffre d'affaires	14 409 673	13 030 952
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	0	10 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	92 642
Autres produits	13 075	16 153
Total des produits d'exploitation (I)	14 422 749	13 149 747
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock	0	0
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	4 658 365	4 774 708
Impôts, taxes et versements assimilés	166 014	154 825
Salaires	5 373 221	4 650 144
Cotisations sociales	2 296 134	1 919 065
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	66 393	55 298
Sur immobilisations: dotations aux dépréciations	0	0
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	27 289	0
Dotations aux provisions	0	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Autres charges	27 722	13 443
Total des charges d'exploitation (II)	12 615 138	11 567 484
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0	0
- Redevances de crédit-bail immobilier	0	0
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 807 611	1 582 263
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	0	0
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	32 881	596

Règles et Méthodes Comptables

Reprises sur dépréciations et provisions	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits des cessions d'immobilisations financières	18 100	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	50 981	596
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	1 599	0
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	18 100	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	19 699	0
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	31 282	596
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 838 893	1 582 859
Produits exceptionnels (VII)	0	6 510
Charges exceptionnelles (VIII)	0	5 560
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	0	950
Participation des salariés aux résultats (IX)	214 383	187 656
Impôts sur les bénéfices (X)	426 036	366 214
Total des produits (I+III+V+VII)	14 473 729	13 156 853
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 275 256	12 126 914
BENEFICE OU PERTE	1 198 474	1 029 939
-2 Dont produits concernant les entités liées	0	0
-3 Dont intérêts concernant les entités liées	0	0

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les prestations non facturées à la clôture de l'exercice font l'objet d'une provision en factures à établir à hauteur du niveau d'avancement.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

COMPLEMENTS D INFORMATIONS.

1-Une convention de mandant pour la construction d'un EHPA à Touran-en-brie 77220 a été signé entre a2mo et l'établissement public géontologique de Tourranan-en-bris le 12/01/2018. Les opérations relatives à cette convention sont comptabilisées pour 14097€ dans le poste disponibilités à l'actif et 14232€ dans le poste autres dettes au passif

2-La société a2mo a été racheté le 25/07/2024 par le groupe ALTYN - 11 BIS RUE DES MARCHANDISES - 44000 NANTES - SIREN 851 993 832 .

3-Souscription d'une convention d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI avec le groupe ALTYN qui a pris effet le 01/01/2025.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	219 889		23 565			243 454
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	219 889		23 565			243 454
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	139 888		7 449			147 338
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	366 425		17 462			383 887
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	506 314		24 912			531 225
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 000					5 000
	Prêts et autres immobilisations financières	61 262				18 100	43 162
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	66 262				18 100	48 162
TOTAL		792 464		48 477		18 100	822 841

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			200 229	26 557		226 786
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			200 229	26 557		226 786
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			132 828	4 083		136 911
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			305 298	35 753		341 051
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			438 126	39 836		477 963	
TOTAL				638 355	66 393		704 748

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		27 289		27 289
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		27 289		27 289
TOTAL GENERAL			27 289		27 289
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			27 289		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	43 162	43 162	
	Clients douteux ou litigieux	27 289	27 289	
	Autres créances clients	6 120 564	6 120 564	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 568	3 568	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	217	217	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	103 585	103 585	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	903 361	903 361	
	Débiteurs divers	17 902	17 902	
	Charges constatées d'avance	105 707	105 707	
	TOTAL DES CREANCES	7 325 355	7 325 355	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	903 361		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	690 742	690 742		
	Personnel et comptes rattachés	1 997 750	1 997 750		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	450 860	450 860		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 296 827	1 296 827		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 384	40 384		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	58 590	58 590		
	Autres dettes	38 105	38 105		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	100 670	100 670		
	TOTAL DES DETTES	4 673 928	4 673 928		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	86			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		1 142 145
Autres créances clients		1 127 214
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 127 214	
Autres créances		14 931
FOURN. AVOIRS. NON RECUS	215	
PRODUITS A RECEVOIR/ORG. SOC	217	
INTERETS COURUS A RECEVOIR - ALTYN	14 499	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		2 329 955
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		136 890
FOURN.FACTURES NON PARVENUES	88 123	
FOURNIS. GROUPE - FACT.NON PARVENUES	48 767	
Dettes fiscales et sociales		2 193 065
DETTES PROV. CONGES A PAYER	378 889	
DETTES PROV RTT	25 724	
PERS.AUTRES CHARGES A PAYER	1 593 061	
AUTRES ORG.SO TX AP.ET FORM.	9 987	
AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC	170 584	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	13 773	
CHARGES A PAYER ADESATT	1 046	

Charges à payer (avec détail)

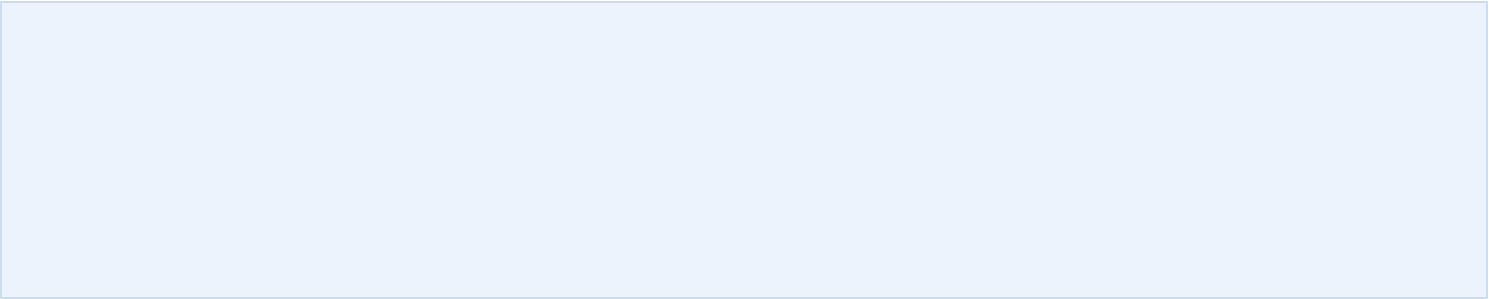
Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 890	731 085	(594 195)	-81,28
Dettes fiscales et sociales	2 193 065	1 841 429	351 636	19,10
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	2 329 955	2 572 514	(242 559)	-9,43

Charges à payer (détail) au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		105 707	100 670
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		105 707	100 670



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	105 707	151 475	(45 768)	-30,21
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	105 707	151 475	(45 768)	-30,21

Charges constatées d'avance (détail)

au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Ouvriers			
Employés, techniciens, agents de maîtrise		5	
Cadres et ingénieurs		79	
Autres catégories			
TOTAL		84	

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	315,0000	157 500,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	315,0000	157 500,00

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	9 596		100,00					
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	9 596		100,00					

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		766 607	
		766 607	
Autres engagements			
Engagements par signatures donnés par la Banque Populaire- NATIXIS LEASE LLD		392 465	
		392 465	
Total des engagements financiers (1)		1 159 072	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimi

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Totalisation		

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		